

PARENTS SOLOS

AGIR SUR LE MANQUE DE MOBILITÉ
ET L'ISOLEMENT DES PARENTS SOLOS

LEVER LES FREINS AU DÉPART EN VACANCES DES PARENTS SOLOS

DONNÉES RECUEILLIES SUR LA PÉRIODE
DE JANVIER 2023 À JUIN 2023



 VACANCES
OUVERTES


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1 La monoparentalité, c'est quoi ?	3
1.2 Le départ en vacances des familles monoparentales.....	5
1.3 Présentation du projet « parents solos »	6
2. ACCOMPAGNER LES PARENTS SOLOS AU DÉPART EN VACANCES	7
2.1 Étape 1. l'État des lieux	7
2.1.1 La méthode pour l'état des lieux	7
2.1.2 La population interrogée	8
2.1.3 L'accompagnement des parents.....	10
2.1.4 L'accompagnement au projet vacances en 2022	11
2.4.1.1 Les freins au départ en vacances des parents solos	12
2.4.1.2 Les idées de levier	14
2.1.5 Les besoins de professionnel-les pour accompagner les parents solos	15
2.2 Étape 2. La capitalisation et l'outillage.....	16
2.2.1 La méthode pour le groupe de travail	16
2.2.2 Les podcasts « Le temps libre »	16
3. CONCLUSION	17

1. INTRODUCTION

Quand on parle de parents solos, on désigne les adultes des familles monoparentales. Mais qu'est-ce que la monoparentalité? une famille monoparentale? Ces familles sont particulièrement exposées aux situations de précarité en raison de ressources financières moindres et d'un risque de chômage plus élevé que les autres familles. Quand est-il des projets vacances ?

1.1 LA MONOPARENTALITÉ, C'EST QUOI ?

Selon Wikipédia¹, *la monoparentalité est le fait pour un enfant de ne vivre au quotidien qu'avec l'un de ses deux parents, et ce pour quelque raison que ce soit : choisie ou subie, à la suite d'un divorce, d'une séparation, du décès d'un des conjoints ou de la non-connaissance d'un des parents.*

D'après le Larousse en ligne², l'adjectif « monoparentale » désigne ce *qui concerne une famille où l'enfant n'est élevé que par un seul parent.*

Et d'après l'INSEE³, *une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).*

Le Larousse parle d'« une famille où l'enfant n'est élevé que par un seul parent », donc cela concerne plutôt des familles dont le père ou la mère est absent de l'éducation des enfants et non seulement d'une question de « vivre au quotidien » comme mentionné dans la définition sur Wikipédia.

Dans la définition de l'INSEE, on pourrait penser en première lecture qu'il n'est pas mentionné l'idée d'un même logement et donc d'un « vivre ensemble ».

Mais si l'on intéresse plus précisément à la définition du terme « Famille »⁴ selon l'INSEE :

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- *soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;*
- *soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).*

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Puis à celle du terme « Ménage »⁵, on comprend bien qu'une famille monoparentale se réfère à des parents qui vivent seuls dans le même logement avec leur(s) enfant(s) selon l'INSEE :

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Pour cette étude, nous avons proposé comme définition de parents solos, les « parents de famille où les enfants résident avec un seul parent, sans partenaire cohabitant » pour exclure également les parents qui auraient (re)trouvé un-e partenaire avec le/laquelle partager le logement.

1 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Monoparentalit%C3%A9>

2 www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monoparental/52372

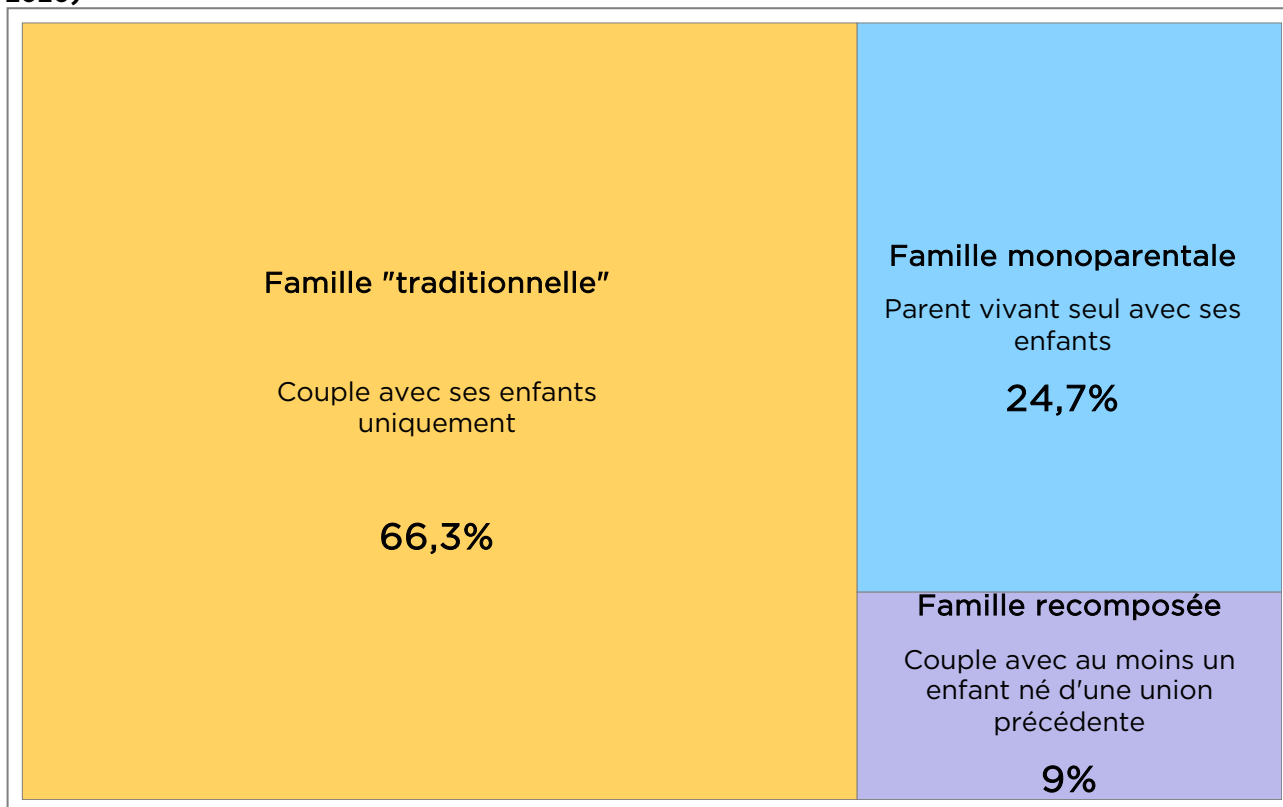
3 <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1936>

4 <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1465>

5 <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1879>

Selon la définition de l'INSEE, près d'un quart des familles en France sont des familles monoparentales (Insee 2020).

FIGURE 1. RÉPARTITION DES FAMILLES EN FRANCE (INSEE, ENQUÊTE ANNUELLE DE RECENSEMENT, 2020)



Lecture : en France (hors Mayotte), 24,7% des familles avec au moins un enfant mineur sont des familles monoparentales

Dans 82% des cas, les enfants vivent avec leur mère. Cependant le père reste présent dans l'éducation des enfants (80%). En 2018, 41 % des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire et étaient donc pauvres, contre 21 % de l'ensemble des enfants. Dans 1/3 des familles monoparentales, le parent avec lequel ils résident la plupart du temps n'a pas d'emploi. Leur situation est alors plus précaire : 77 % des enfants sont pauvres, contre 23 % quand le parent est en emploi.

En 2019, plus d'une mère sur trois à la tête d'une famille monoparentale vivaient sous le seuil de pauvreté, soit 36% contre 15% pour l'ensemble de la population (parmi les personnes vivant dans un ménage en France métropolitaine dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante).

Lorsque les familles monoparentales sont des pères résidant avec leurs enfants (18% des situations), ces derniers sont moins souvent en situation de pauvreté :

- 22 % des enfants en famille monoparentale avec leur père sont pauvres (proportion proche de la moyenne des enfants) contre 45 % pour les enfants en famille monoparentale avec leur mère en 2018 ;
- Les pères sont plus souvent propriétaires du logement : la moitié contre un quart des enfants en famille monoparentale avec leur mère ;
- Ils sont aussi nettement plus souvent en emploi (81 % contre 67 %, en 2020) et moins fréquemment au chômage (10 % contre 18 %) que les mères dans la même situation familiale.

Les pères vivent avec moins d'enfants dans le logement que les mères de famille monoparentale : 1,6 enfant en moyenne, contre 1,8 pour les mères. Plus de la moitié résident avec un seul enfant (54 %), contre 46 % pour les mères.

Le niveau de précarité varie fortement selon que les enfants vivent avec leur mère ou avec leur père. La séparation du couple met en évidence une précarité des femmes déjà présente, masquée par la vie commune : l'écart de revenus entre femmes et hommes en couple avec enfant étant de 42%.

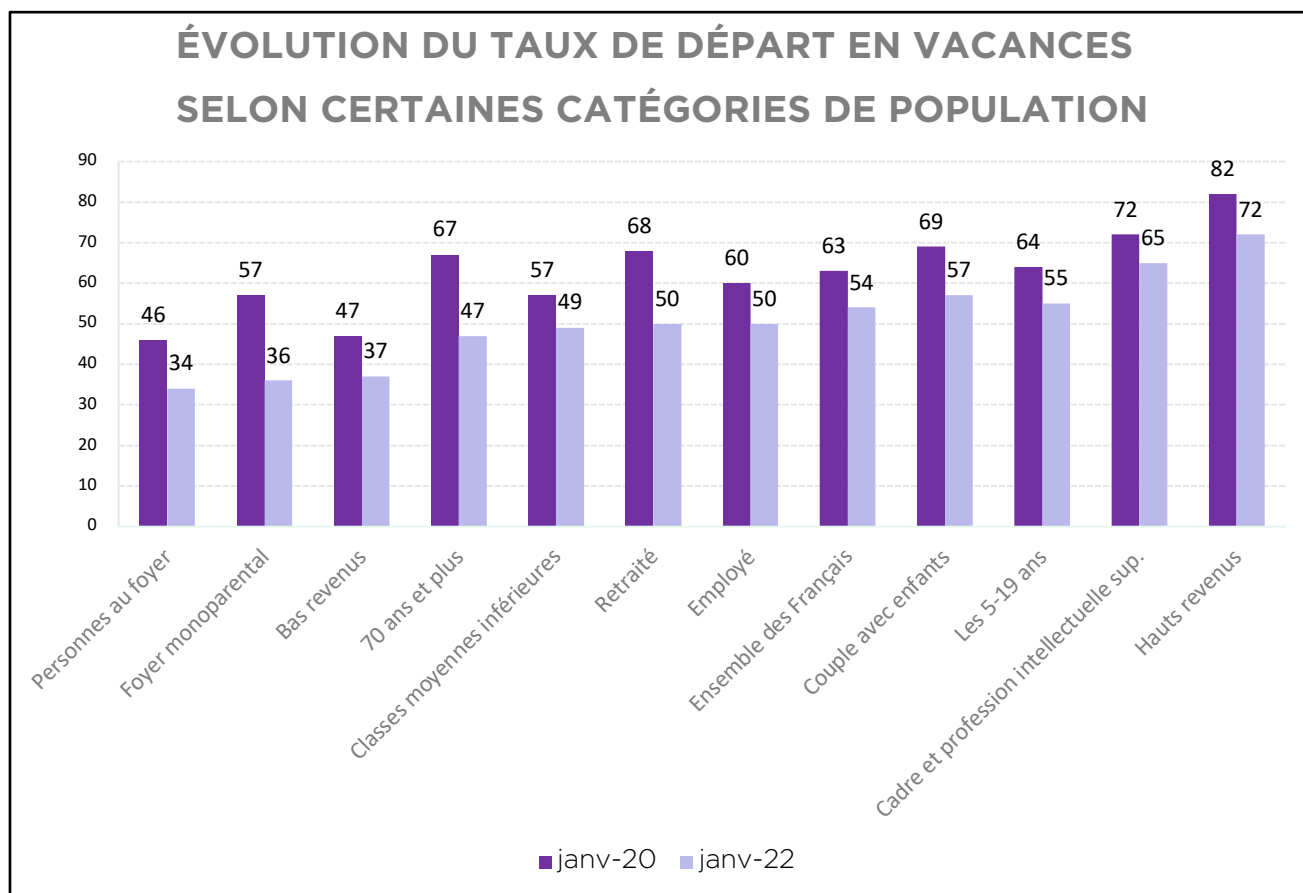
L'arrivée des enfants continue d'affecter davantage l'activité des mères que celle des pères. En 2021, 81% des mères en couple sont en activité contre 96% des pères, et il y a trois fois plus de temps partiel chez les femmes (27% contre 8% chez les hommes). Ce sont donc les femmes (et leurs enfants dont elles ont principalement la charge) qui sont pauvres.

1.2 LE DÉPART EN VACANCES DES FAMILLES MONOPARENTALES

La plupart des familles monoparentales sont en situation de précarité et d'isolement, et elles sont surreprésentées dans les espaces de vulnérabilité. Ces constats n'échappent pas aux vacances. Elles sont sous-représentées dans l'accès aux vacances et leurs vacances ne riment pas toujours avec détente et plaisir.

Ces dernières années la baisse des départs en vacances a été générale, mais les non-départs concernent davantage les personnes au foyer, les familles monoparentales et les bas revenus.

En janvier 2022, le taux de départ en vacances des foyers monoparentaux était de 36%, contre 57% deux ans plus tôt⁶.



L'association Vacances Ouvertes contribue à réduire ces inégalités en partenariat avec les professionnel·les de son réseau :

- En 2022, elle a permis le départ de 4025 familles (16187 bénéficiaires de l'aide au projet vacances) dont 1844 étaient des familles monoparentales.
- **En 2022 pour la région Haut de France**, sur les 1185 familles bénéficiaires (4811 personnes), 479 étaient des familles monoparentales :
 - 145 familles n'étaient jamais parties en vacances ;
 - 20 familles n'étaient pas parties depuis plus de 10 ans ;
 - 49 familles n'étaient pas parties depuis 4 à 10 ans.

1.3 PRÉSENTATION DU PROJET « PARENTS SOLOS »

Objectifs du projet

- Agir sur le manque de mobilité et l'isolement des parents solos ;
- Sensibiliser les professionnel·le.s de l'accompagnement de projets vacances à la question des parents solos ;
- Coconstruire un outil opérationnel d'accompagnement à la lever des freins aux départs en vacances.

Pour renforcer la mobilité des parents solos, nous proposons un projet spécifiquement dédié à cette population qui se décline en deux grandes étapes :

• ÉTAPE 1. L'ÉTAT DES LIEUX

Un questionnaire quantitatif vise à établir un état des lieux auprès des membres des structures d'accompagnement des projets vacances du réseau de Vacances Ouvertes et présents sur le territoire des Hauts de France dans le but de :

- Brosser un portrait type du public « parents solos » accompagné à la construction d'un projet vacances ;
- Identifier les freins et les leviers au départ en vacances ;
- Constituer le groupe de travail pour approfondir et réfléchir à la diffusion des bonnes pratiques.

• ÉTAPE 2. LA CAPITALISATION ET L'OUTILLAGE

Un groupe de réflexion et de construction d'un outil opérationnel a été créé afin de :

- Partager les concepts de base et les savoirs principaux sur cette population, et plus spécifiquement celle rencontrée par les structures de VO ;
- Construire un outil dans une dynamique participative dont l'objet est de valoriser les pratiques et de les transmettre pour permettre les départs en vacances des parents solos.

Ces deux grandes étapes sont détaillées dans la partie suivante.

2. ACCOMPAGNER LES PARENTS SOLOS AU DÉPART EN VACANCES

Quels sont les freins rencontrés spécifiquement par les parents solos ? Quels sont les leviers utilisés par les professionnel.les pour favoriser les départs ? Comment faire des départs dont les parents solos profitent de tous les bénéfices ? Comment ces leviers peuvent-ils être partagés, transmis et réutilisés par d'autres ?

2.1 ÉTAPE 1. L'ÉTAT DES LIEUX

2.1.1 La méthode pour l'état des lieux

Un questionnaire a été diffusé par mail auprès des membres du réseau de l'association Vacances Ouvertes du 29 janvier au 16 mars 2023.

184 réponses ont été obtenues (78 en Hauts-de-France) dont **132 réponses complètes ont été conservées** pour l'analyse.

La toute première question permettait d'exclure les structures n'accueillant pas de parents. Deux personnes ont répondu non à cette question, le questionnaire se termine pour eux/elles (voir Figure 2).

FIGURE 2. PREMIÈRE QUESTION DU QUESTIONNAIRE (À GAUCHE) ET INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES EN CAS DE RÉPONSE NÉGATIVE (À DROITE)

<p>Ce questionnaire vous concerne-t-il ?</p> <p>* 1. Votre structure accueille-t-elle des parents ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non, uniquement des jeunes, des séniors ou des adultes sans enfant</p>	<p>Votre structure n'accueille pas de parents, et nous cherchons à recueillir des informations sur l'accompagnement des parents solos. Vous n'êtes donc pas concerné par ce questionnaire.</p> <p>Il s'agit d'une erreur et vous accompagnez bien des parents ? Oui, alors n'hésitez pas à cliquer à nouveau sur le lien du questionnaire et répondez Oui à la première question.</p> <p>Nous vous remercions de votre participation. À bientôt, Vacances Ouvertes</p>
---	--

Les huit questions ultérieures recueillent des informations sur la ou le professionnel.les (sexe, âge, fonction) et sur la structure (typologie des structures et du public, département, milieu). Ensuite il y a une partie sur l'accompagnement des parents en général avec trois questions.

À la question suivante, "En 2022, avez-vous accompagnés des parents au départ en vacances ?", il y a quatre possibilités de réponse qui mènent à deux parcours différents :

- Si vous répondez « Oui, comme tous les ans ou presque » ou « Oui, mais ce n'est pas systématique », le questionnaire se poursuit avec des questions spécifiques sur l'accompagnement en vacances des parents solos sur l'année 2022.
- Si vous répondez « Je l'ai déjà fait, mais pas en 2022 », « Non, je n'ai jamais travaillé sur cette question » (et la non-réponse), alors l'enquête passe directement aux questions portant sur la formation.

Le questionnaire se poursuit sur plusieurs questions portant sur le soutien à la parentalité comme axe de travail, les formations ou cours suivis sur l'accompagnement des parents solos, les besoins de formation etc. Et il se termine sur une question recueillant les coordonnées des volontaires pour le groupe de travail.

2.1.2 La population interrogée

Les professionnel·les interrogé·es ont entre 22 et 70 ans, pour un âge moyen de 42,76 ans (Écart-type = 10,65). Sept professionnel·les n'ont pas mentionné leur âge. Leur structure se situe majoritairement en milieu urbain (68,70%), autant sont en zone rurale que péri-urbaine (14,50% et 13,70% ; 3,10% n'ont pas répondu à cette question).

Comme attendu, les femmes sont très présentes dans le secteur social : seulement 10,70% des répondants sont des hommes pour 87,80% de femmes (1,5% soit deux personnes n'ont pas précisé leur sexe⁷).

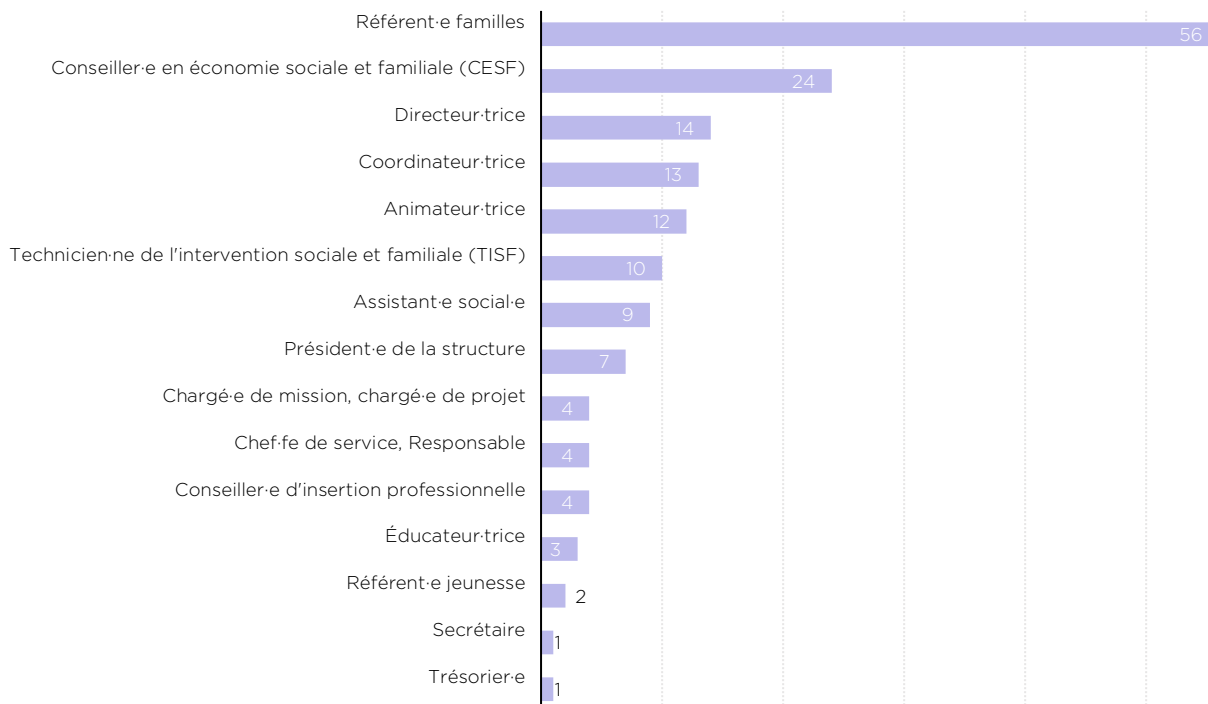
La taille de l'échantillon étant relativement réduite, nous avons regroupé les départements en région. La région Haut de France est naturellement sur-représentée ici, nos efforts s'étant concentrés prioritairement sur cette région afin d'en analyser les spécificités (38,90% de l'échantillon). Nos activités sont également fortement développées sur la région Nouvelle-Aquitaine avec la présence de deux chargées de mission sur ce territoire. Bien que nous n'ayons pas de partenariat privilégié avec la région Ile de France, nous y avons beaucoup de porteuses de projet et le siège de l'association est situé à Montreuil dans le 93.

RÉGIONS DES STRUCTURES

RÉGIONS	EFFECTIFS	FRÉQUENCE
Hauts-de-France	51	38,90%
Départements Hauts-de-France	59	28
	62	15
	02	6
	60	1
	80	1
Nouvelle-Aquitaine	21	16,00%
Île-de-France	20	15,30%
Occitanie	9	6,90%
Bretagne	7	5,30%
Grand-Est	6	4,60%
Normandie	5	3,80%
Auvergne-Rhône-Alpes	4	3,10%
PACA	2	1,50%
Bourgogne-Franche-Comté	2	1,50%
Pays de la Loire	2	1,50%
Centre	1	0,80%
Guadeloupe	1	0,80%
Total	131	100,00%

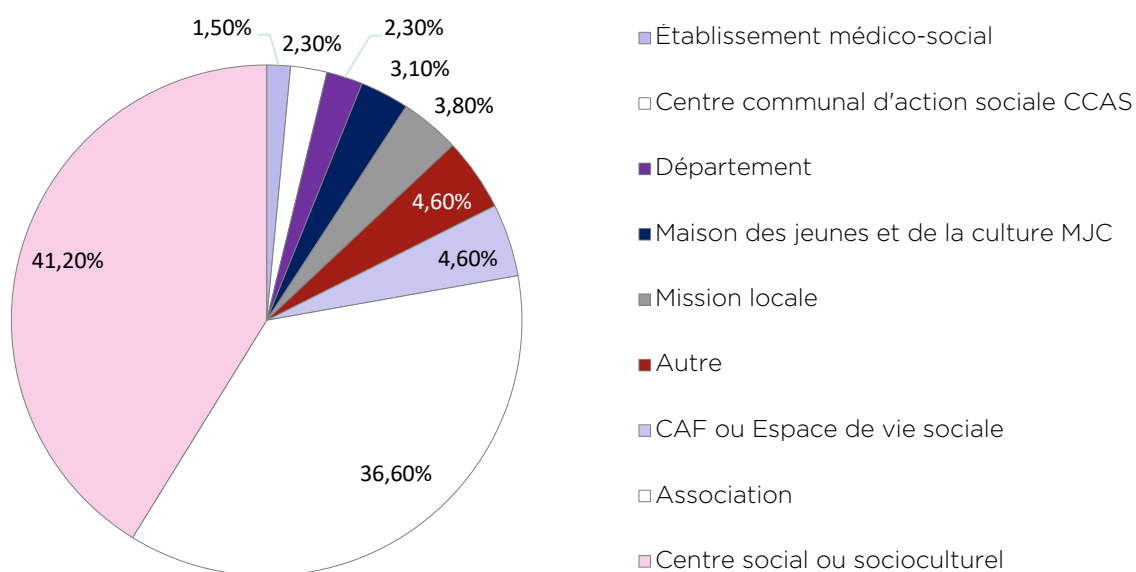
⁷ Il était possible de cocher « Je m'identifie comme ... » et de préciser sa réponse mais cette option n'a pas été choisie.

FONCTION(S) OCCUPÉ(S) DANS LA STRUCTURE



Les structures sont principalement des associations ou des centres sociaux ou sociaux-culturels. Elles accueillent des familles (118), des adultes de plus de 25 ans (98), des enfants (95), des adolescents (97), des jeunes de 16-25 ans (93), des seniors (89), des demandeurs-deuses d'emploi (86), des personnes en situation de handicap (77).

TYPLOGIE DES STRUCTURES



2.1.3 L'accompagnement des parents

En 2022, 113 professionnel·les⁸ de notre étude déclarent avoir accompagné dans le cadre de leurs missions **8959 parents**.

4544 étaient des parents solos d'après la définition apportée dans la question (parents de famille où les enfants résident avec un seul parent, sans partenaire cohabitant),

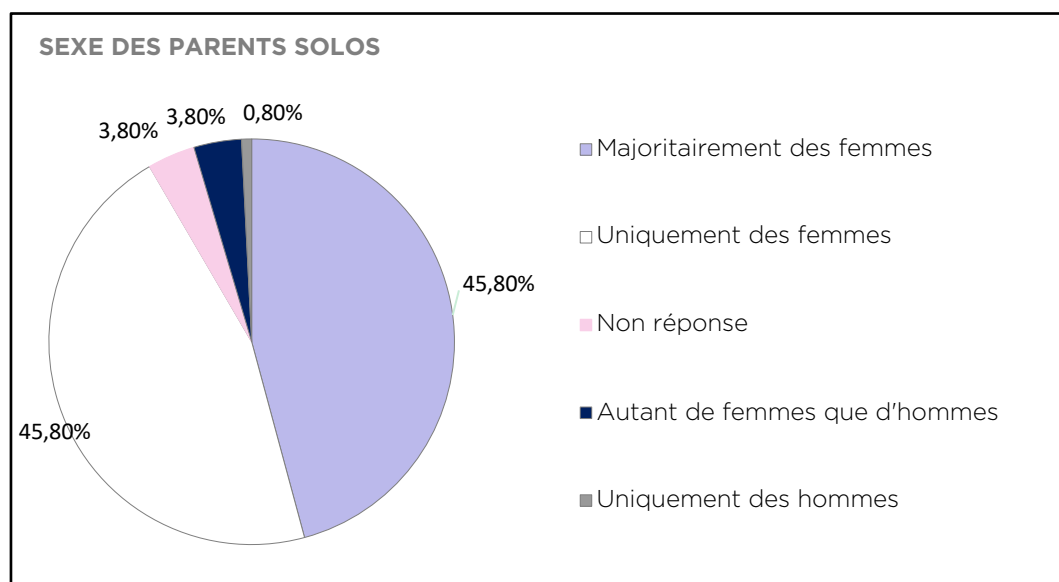
Soit 50,72% de parents accompagnés par les interviewé·es sont des parents solos.

MOYENNES DU NOMBRE DE PARENTS ET DE PARENTS SOLOS ACCOMPAGNÉS PAR LES RÉPONDANT·ES

En 2022	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Nombre de répondant·e
Nombre de parents accompagnés (total)	80,96	134,12	0	898	117
Nombre de parents solos accompagnés	40,51	76,77	0	524	116

Trois personnes n'accompagnent pas directement les parents (un homme et deux femme qui ont répondu zéro à ces questions), bien que leur structure reçoit des parents.

Pour 45,80% des professionnel·les, les parents solos accompagnés sont soit majoritairement des femmes soit uniquement des femmes.



Pour la région des Hauts-de-France, les 42 répondant·es aux deux questions indiquent 2371 parents solos sur les 4840 parents suivis soit un taux de **48,99% de parents solos**.

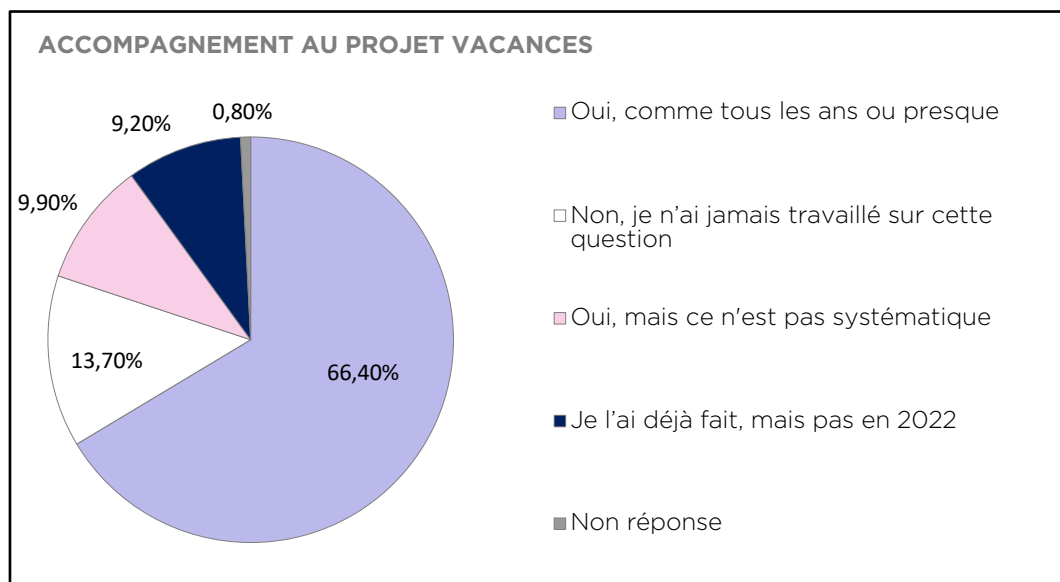
- Pour 57,14%, les parents sont majoritairement des femmes ;
- Pour 35,71% se sont uniquement des femmes,
- Pour 4,76% les parents sont autant des hommes que des femmes.

⁸ Seules les données des répondant·es aux deux questions sont comptabilisées afin de produire un pourcentage correct et des données comparables.

« En 2022, avez-vous accompagnés des parents au départ en vacances ? »

Cette question divise notre échantillon en trois groupes distincts, ceux et celles ayant proposé à leur public un projet vacances en 2022 (66,40% et 9,90%), celles et ceux qui l'ont déjà fait mais pas en 2022 (9,20%) et celles et ceux qui n'ont jamais travaillé cette question (13,70%).

Ces deux derniers groupes vont directement répondre aux questions sur la formation (voir 2.1.5) et ne seront pas interrogés davantage sur ces aspects. Tandis que les réponses à des questions plus précises sur l'accompagnement au projet vacances pour le premier groupe font l'objet du point suivant permettant un focus sur l'année 2022.



2.1.4 L'accompagnement au projet vacances en 2022

Cent professionnel·les de notre échantillon ont proposé à leur public en 2022 de les accompagner dans la construction de leur projet de vacances. Cependant 30 répondant·es ont arrêté de répondre au questionnaire à ce moment-là. **Les résultats suivants portent donc sur 70 répondant·es.**

Elles/ils ont de l'expérience dans le domaine puisque les actions vacances sont menées depuis au moins 1 an jusqu'à 21 ans pour une moyenne de 8,17 ans (Écart-type = 5,09).

Ici nous cherchons à examiner le taux de départ en vacances des parents dans leur globalité et le taux de départ en vacances des parents solos.

Sur les 1978 parents accompagnés au projet vacances par 65 professionnel·les⁹, 1802 sont partis en vacances soit 91,10% de départs en vacances.

Sur les 1093 parents solos accompagnés au projet vacances par 66 professionnel·les¹⁰, 1049 sont bel et bien partis en vacances soit 95,97% de départ en vacances.

MOYENNES DU NOMBRE DE PARENTS ET DE PARENTS SOLOS ACCOMPAGNÉS AU PROJET VACANCES

En 2022	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Nombre de répondant·e
Le nombre de parents accompagnés au projet vacances (total)	31,18	56,08	2	400	67
Le nombre de parents solos accompagnés au projet vacances	16,66	34,75	1	245	68
Le nombre de parents partis en vacances (total)	27,72	56,49	1	400	65
Le nombre de parents solos partis en vacances	15,89	35,34	1	245	66

⁹ Indiquant un chiffre pour les deux questions

¹⁰ Idem

Les parents solos partent préférentiellement avec leur(s) enfant(s) et en séjour collectif (683), puis avec leur(s) enfant(s) en séjour individuel (510), quelques-uns sans leur enfant en séjour collectif (80) et très peu sans leur enfant en séjour individuel (5).

Sans surprise ces parents solos accompagnés dans leur projet de départ en vacances sont essentiellement des femmes (pour 64,29% uniquement des femmes et pour 21,43% majoritairement des femmes).

De nombreux départs en vacances ont pu se concrétiser. Le taux de départ des parents solos est plus important que celui des parents en général. Nous avons demandé aux participant-es d'expliquer, s'il existe, l'écart entre le nombre de parents accompagnés et le nombre de parents partis (tout parents confondus). Il ressort principalement des problèmes financiers ou de santé, un besoin important de préparation, un manque d'implication et d'anticipation des personnes, des difficultés à trouver un lieu de séjour (rapport coût/disponibilité, retour négatif de VACAF pour un hébergement agréé), des problèmes familiaux (entente avec le parent non-gardien, divorce, refus de déléguer ses droits aux vacances) et des changements de projet (invitation à un mariage, retour à l'emploi).

« Les familles en précarité s'occupent tard de leur vacances » Référente famille, Centre social ou socioculturel

2.4.1.1 Les freins au départ en vacances des parents solos

D'après 54,28% des professionnel-les, les parents solos ont rencontré des **freins spécifiques** dans leur projet de départ (42,86% de « non, pas particulièrement » et 2,86% de non-réponse).

Elles/ils ont précisé les freins rencontrés par les parents solos. Parmi les commentaires, au-delà des problèmes financiers (un budget précaire, des coûts de séjour important, la peur de déséquilibrer le budget), on retrouve :

- L'organisation du séjour en amont (réservations, valise...) et pendant le séjour ;

« Prendre le train avec 3 enfants et tous les bagages », Référente famille, Maison des habitants

« Être capable de surveiller leurs enfants seule à la piscine », Directrice d'une association

- La peur de se retrouver seul-e avec ses enfants dans un endroit inconnu, de ne pas arriver à gérer, l'appréhension sur la gestion du quotidien ailleurs qu'au domicile (des enfants, des occupations, ...) et le besoin de créer un cadre permettant de souffler un peu ;

Une référente famille d'un centre social ou socioculturel nous précise cette idée en citant des paroles de parents :

« Partir seule avec ses enfants ne fait pas partie des envies de certaines mamans "je suis déjà seule avec eux toute l'année, pour les vacances, j'ai envie qu'il y ait d'autres adultes et d'autres enfants pour souffler", partir seule "c'est beaucoup d'organisation, et donc beaucoup de tracas" ».

- En lien avec les transports et la mobilité : les problèmes mécaniques, la conduite, l'orientation, la logistique, l'absence de moyen de transport, la complexité d'accès etc. ;

« Les freins sont souvent liés à la mobilité lorsque que les parents solos ne sont pas véhiculés surtout quand il y a plusieurs enfants et en bas âge. » une CESF, centre social ou socioculturel

- Des parents qui ne parviennent pas à s'extraire du quotidien, qui rencontrent des difficultés à se projeter dans le temps, des parents qui s'interdisent les vacances.

« Manque de confiance en soi pour partir de manière autonome. » Coordinatrice, centre social ou socioculturel

« La peur de perdre leur chambre d'hôtel social. » Animatrice, centre social ou socioculturel

Au-delà de ce que les professionnel·les ont pu observer, certains parents solos ont fait part de **difficultés rencontrées durant leur séjour** de vacances au professionnel·les (35,71% des répondant·es).

Malgré le coût peu élevé demandé aux familles, certaines n'ont pas pu intégrer le projet ayant des budgets trop serrés pour dégager une épargne vacances. Sur place, les commerces pratiquent des tarifs trop élevés et peu d'entre eux acceptent les chèques vacances. Pour éviter de dépasser le budget alimentaire, il est nécessaire de travailler sur l'alimentation et notamment sur un menu pour la semaine.

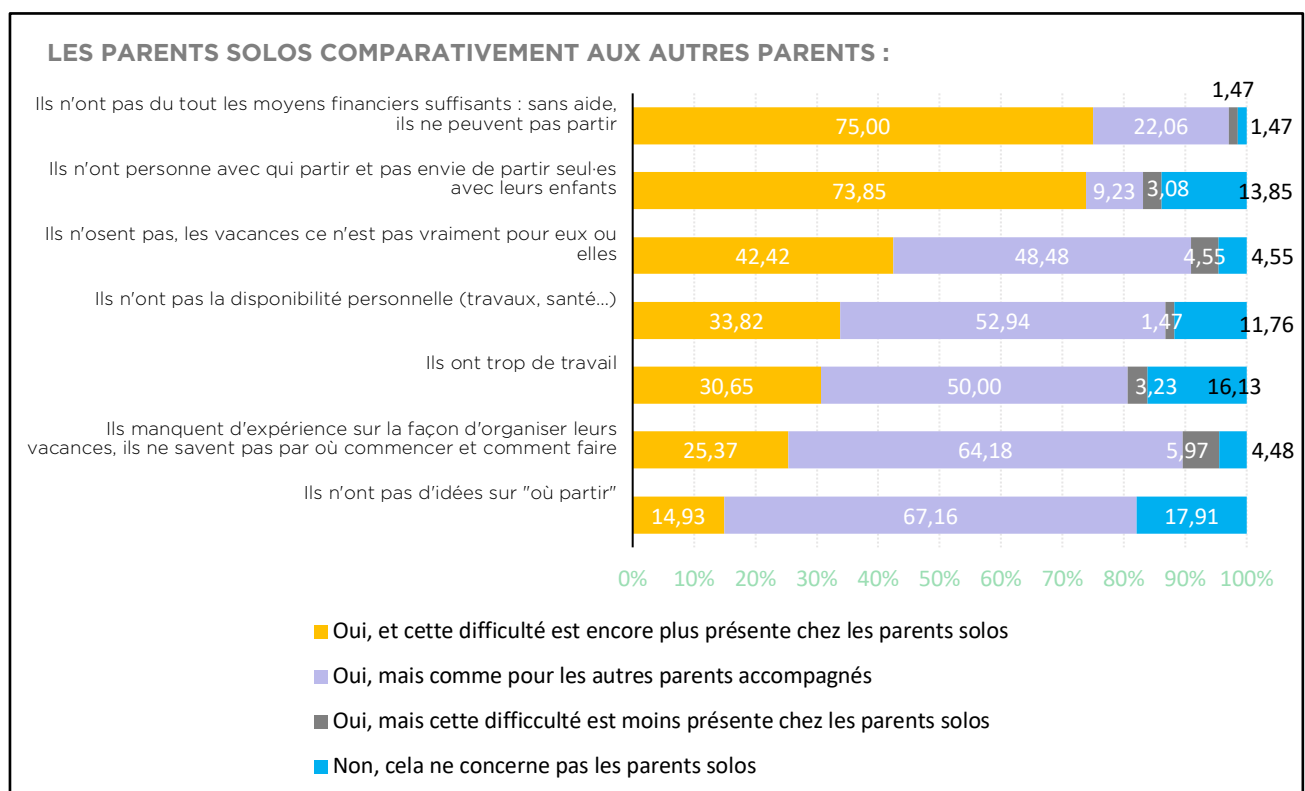
Par peur de manquer de certaines choses, les familles avaient beaucoup de bagages lors du départ. Les familles rencontrent des difficultés à se déplacer sans voiture (prendre les transports en commun, aller faire les courses avec des enfants en bas âges sans voiture etc.). Il peut ne pas y avoir de possibilité de transport sur place, ce qui engendre un sentiment d'isolement.

Certains parents ne savent pas comment occuper leur temps et/ou celui des enfants (quelles activités faire ? Comment organiser les repas, les loisirs par exemple ?). Ils se retrouvent en face à face avec leur ados sans savoir que faire.

La gestion seule des enfants, de la fratrie, le manque de relais hors cadre habituel dans un contexte que l'on ne connaît pas (pas chez soi, pas dans sa ville) plus l'émulation des vacances qui agitent les enfants sont des difficultés spécifiques aux parents solos. Tout gérer seule signifie être sur le qui-vive 24 heures sur 24. Elles ne peuvent pas en profiter, elles s'occupent des enfants et non d'elles-mêmes. Pendant des vacances avec leurs enfants, les parents solos n'ont pas de répit parental, parfois même pas de repos finalement. Dans les villages vacances par exemple, la présence d'une piscine et de fratries en bas-âge nécessite un besoin de soutien. De plus lorsqu'on n'est pas habitué (au camping, au transport...), il faut s'appropriier un environnement différent, cela demande du temps et de l'attention.

Les parents solos peuvent rencontrer des difficultés à s'ouvrir aux autres, à s'adapter aux individualités de chacun. Les parents peuvent vivre des difficultés de communication liées au problème de langue (par exemple, c'est quoi « un état des lieux » ?).

Ces difficultés mentionnées ne sont pas toujours spécifiques aux parents solos, alors nous avons demandé au professionnel·les de situer les parents solos par rapport aux autres parents sur un panel de freins fréquemment exprimés par les publics. Les deux premiers freins qui selon plus de 70% des répondant·es sont plus importants chez les parents solos que chez les autres parents sont le manque de moyens financiers et la solitude.



Pour les parents en couple, nous avons voulu observer **la mobilité des publics selon leur sexe**. Nous pouvons constater que les papas en couple ne partent pas seuls avec leurs enfants (7,14% seulement de professionnel·les rencontrent cette situation). Tandis qu'au contraire, les mamans, bien qu'ayant un·e partenaire, partent seules avec leurs enfants (37,14%). Pour 55,71%, les couples sont partis en couple. Cela s'explique généralement par le fait que le père travaille ou à des problèmes de santé mais aussi par choix les structures étant généralement fréquentées par des femmes.

« Pour certaines, les maris travaillent ou ne souhaite pas partir du moins en France. Et pour d'autres elles préfèrent partir sans leur mari et partir avec d'autres femmes et leurs enfants. C'est une forme de répit conjugal. », Référente famille d'un centre social ou socioculturel

2.4.1.2 Les idées de levier

Trente-sept participant·es nous ont indiqué des pistes de solution pour favoriser le départ des parents solos. Certaines familles avaient uniquement besoin d'un coup de pouce financier pour pouvoir partir alors que d'autres ont un besoin d'accompagnement méthodologique, logistique et psychologique important.

Le mot d'ordre, l'anticipation : un projet vacances se travaille sur la durée.

- Accompagnement avant, pendant, après le séjour avec des rencontres individuelles pros - famille et des rencontres collectives entre familles :
 - Apprendre à s'organiser, planifier, budgétiser, faire sa valise, utiliser les transports etc.,
 - Débattre sur les représentations des vacances,
 - Travailler sur les peurs, la confiance, réassurer.
- La question de la légitimité :
 - Accompagner à la justice sociale : « pourquoi d'autres auraient le droit de partir et pas vous ? »,
 - Accompagner dans la gestion de leurs droits : « ce n'est pas parce que je n'ai pas une activité professionnelle que je n'en ai pas le droit »,
 - Ouvrir sur les « souvenirs de vacances » et leurs intérêts,
 - Effets sur « se sentir comme tout le monde ».
- Faciliter le faire ensemble pour la préparation du séjour :
 - Proposition de garde pour les enfants par la structure pour leur présence aux séances de réunion par exemple
 - Utiliser/créer un lieu, un espace d'échanges et d'information entre citoyen·ne (Café Citoyen ; Pépinière du pouvoir d'agir citoyen etc.).
- Faire du lien, sortir du quotidien, de la routine mais aussi montrer entre pair que c'est possible et comment faire :
 - Multiplication des temps de rencontre collectives,
 - Les familles déjà parties viennent parler de leurs expériences des départs en séjour,
 - Utiliser des témoignages de parents solos déjà partis (vidéos, écrits etc.).
- Réunir les moyens financiers :
 - Décortiquer les possibilités en fonction des souhaits et budgétiser,
 - Outiller (par exemple, un échéancier construit avec les familles),
 - Échelonner les paiements,
 - Solliciter des aides financières (CAF, VO, département),

- Monter des actions d'autofinancements pour faire baisser le reste à charge.
- Réfléchir à la typologie du séjour (hébergement et transport) :
 - Choisir un lieu d'hébergement à proximité des transports en commun,
 - Prendre des vacances sur un même lieu avec locations individuelles pour faire la route ensemble,
 - Rencontrer les hébergeurs, visiter les hébergements,
 - Amener et ramener les familles au camping (séjour semi-accompagné).
- Soutien avec les enfants :
 - Séjours accompagnés (professionnel·les sur le lieu de séjour),
 - Proposer un départ collectif (besoin du groupe pour être avec d'autres personnes) : *Les parents solos sont particulièrement intéressés par les départs collectifs*
 - Occupations sur le lieu du séjour : club enfant, activités encadrées etc.

« Il y a des mamans solos et des papas solo qui se débrouillent très bien dans la vie de tous les jours. En revanche concernant la mise œuvre d'un projet de départ en vacances les mamans sont plus réticentes à quitter leur zone de confort. Il y a certes des freins financiers mais pas seulement, il y a aussi des freins culturels, psychologiques, sociaux à la mise en œuvre d'un projet en vacances. Dans le cadre de nos actions autour de la parentalité, nous avons organisé des coachings parentaux qui ont eu un impact énorme sur les parents. » Référente famille, Centre social

2.1.5 Les besoins de professionnel·les pour accompagner les parents solos

Les dernières questions du questionnaire ont été complétées par 92 personnes.

Le soutien à la parentalité est un thème central pour 62,90% des professionnel·les interrogées et plutôt un axe important pour 27,80% d'entre eux/elles (2,10% de « Non, pas du tout » et 7,20% de plutôt non »).

La majorité n'a jamais suivi de formation ou un cours sur l'accompagnement des parents solos (61,90%), 17,50% ont reçu uniquement des formations généralistes et 16,50% des formation spécifique dans le cadre de leur pratique professionnelle et 4,10%, les deux.

Cependant, 45,70% des professionnel·les déclarent se sentir tout à fait à l'aise pour accompagner les parents solos à la construction de leur projet de vacances et 44,60% plutôt alais. Seul 9% répondent plutôt non à cette question.

43,30% des répondant·es sont intéressé·es par une formation sur les parents solos et 45,40% pourraient l'être (« peut-être »), soit respectivement 42 et 44 personnes.

De quoi les répondant·es auraient-ils besoin pour se sentir plus à l'aise ?

- Pour les parents :
 - o Des méthodes pour les aider à choisir et à s'organiser ;
 - o Des outils d'animations pour enrichir les échanges ;
 - o Des professionnel·les de la parentalité pour venir en appui sur les ateliers.
- Pour les professionnel·les :
 - o Un accompagnement pour monter les dossiers et sur les différents types d'aides existants ;
 - o Des outils/conseils/astuces pour arriver à mobiliser au mieux les parents et les convaincre de partir en vacances ;
 - o Des échanges de pratiques pour se nourrir et faire évoluer ses pratiques ;
 - o De formation sur la connaissance des difficultés rencontrées par les familles monoparentales.

2.2 ÉTAPE 2. LA CAPITALISATION ET L'OUTILLAGE

2.2.1 La méthode pour le groupe de travail

La dernière question du questionnaire est consacrée au recueil des contacts des professionnel·les souhaitant participer au groupe de travail sur les parents solos.

Cette dernière comptabilise 48 candidats au groupe de travail qui a comme enjeux d'œuvrer au départ des parents solos en vacances pour qu'ils bénéficient des bienfaits des projets vacances (pour des publications sur les effets des projets vacances voir les rapports des études de Vacances Ouvertes en accès libre sur www.vacances-ouvertes.asso.fr/etudes-conseil/les-publications)

Nous avons proposé à ces contacts trois dates de rencontre en visioconférence afin de construire un outil dans une dynamique participative dont l'objet est de valoriser les pratiques et de les transmettre pour permettre les départs en vacances des parents solos.

La première rencontre a eu lieu le 30 mars 2023 de 14h à 17h30. Cette première séance a permis de présenter les premiers résultats de l'enquête à 9 participant·es et de poursuivre la réflexion sur les freins et les leviers au départ en vacances des parents solos.

Nous avons ensuite abordé la méthode pour réaliser notre objectif.

Quels sont les freins les plus important ? Quel outil pour lever ce(s) frein(s) ?

Comment ? Deux séances pour construire un outil ensemble

Pour quoi ? Valoriser les pratiques et les transmettre pour permettre les départs en vacances des parents solos

Pour qui ? Les professionnel·les de l'accompagnement au projet vacances

Quoi ? un outil de valorisation des pratiques

L'outil devant répondre à un objectif de **diffusion massive** et d'**appropriation simple** afin de pallier le manque de temps des professionnel·les tout en répondant à la demande d'apport de connaissance, de partage d'expérience et d'astuces pour lever les freins au départ des parents solos, il a été décidé d'enregistrer **deux podcasts** :

- L'un portant sur les deux principaux freins au départ et leurs leviers potentiels :
 - Le frein financier
 - L'isolement des parents solos
- Le second portant sur les autres freins au départ et le discours porté par les professionnel·les pour mobiliser leur public

Les enregistrements ont eu lieu lors de deux séances de 3h (le 27 avril de 9h30 à 12h30 et le 22 mai de 14h à 17h). Vacances Ouvertes a procédé au découpage du podcast et a fait appel à une boîte de production pour insérer de la musique. Il y avait 6 professionnel·les à chacune de ces séances pour un total de 10 professionnel·les impliqués.

2.2.2 Les podcasts « Le temps libre »

Le nom du podcast « Le temps libre » a été choisi par le groupe. La structuration des deux podcasts est quasi-identique. Ils débutent par un apport de connaissances concernant le sujet du podcast et par une introduction générique annonçant le prénom et le nom de l'intervieweuse, le nom du podcast et de l'association porteuse. Ensuite après présentation succincte des intervenant·es, il y a un jeu de questions réponses entre eux/elles et l'intervieweuse entrecoupé d'un nouvel apport de connaissances. Le podcast se termine par des remerciements et une incitation à le faire découvrir à d'autres personnes. Les podcasts sont disponibles sur la chaîne Youtube de Vacances Ouvertes : www.youtube.com/@vacancesouvertes4404.

3. CONCLUSION

Partir en vacances, aujourd'hui encore, en France, n'est pas accessible au plus grand nombre (46% des Français-es ne sont pas parti-es en 2021), et lorsqu'on est parent solo, c'est encore plus compliqué (64% de non-partant-es).

Certes le frein financier est présent et important mais il n'est pas le seul, ni le plus difficile à lever. D'autres obstacles, beaucoup plus prégnants, font barrages, notamment des freins psychologiques et méthodologiques.

Lorsque vous n'êtes jamais partis ou trop rarement vous n'avez pas eu l'opportunité d'une acculturation aux vacances, vous ne savez pas comment vous y prendre pour pouvoir partir, vous avez peur du regard des autres, de l'inconnu etc. À cela s'ajoute la logistique liée aux enfants et la crainte de reproduire dans un nouveau cadre, loin de ses habitudes, un quotidien chargé, rempli de tâches domestiques, sans aide, sans autre adulte, seule, isolée, loin, un ailleurs mal appréhendé et mal vécu.

Alors même que les vacances c'est sortir du quotidien, être ailleurs, découvrir un autre (environnement ou personne), profiter de sa famille et de ses ami-es, apprendre de nouvelles choses et vivre des premières fois !

Souffler aussi. Mais est-ce possible seule avec un, deux, trois, quatre enfant(s) ? Aussi adorables soient-ils, la parentalité peut peser, et le besoin de temps pour soi devenir primordial. Le besoin de temps aussi avec l'autre, adulte, pour échanger, s'amuser, rire, partager, aimer etc. Le besoin de l'autre adulte en soutien, qui vient prendre sa part au sein du village, qui vient élever, porter, conduire l'enfant vers l'autonomie.

*« Le départ en vacances est un facteur de justice sociale et bien plus encore pour un parent solo. Le réseau constitué au cours d'un séjour collectif est précieux, d'autant plus pour un parent solo »
Directeur CCAS*

Le véritable levier au départ en vacances du plus grand nombre c'est l'accompagnement social.

*« La construction en amont est un facilitateur pour ces femmes. Partir seules, elles ne font pas. Sur 20 ans, je n'ai quasiment pas vu, hormis dans la famille. Le groupe est important et l'accompagnement aussi, surtout les premières années. »
Président d'une association*

Dans ce rapport, cent-trente-deux professionnel·les s'expriment sur leur expérience dans l'accompagnement au projet vacances des parents solos, ils/elles nous ont confié les difficultés et les freins rencontrés par ces parents, ils/elles nous ont livré leur méthode pour lever ces freins. Leur taux de départ est très important, leurs parents solos partent en vacances.

Il existe donc des solutions efficaces. Douze professionnel·les en incluant Vacances Ouvertes se sont mobilisé·es et racontent dans deux podcasts leur expérience pour leur pair. Vous pouvez entendre et réentendre leur voix autant que vous le souhaitez.

Maintenant je vous propose de tester leurs idées et de venir nous dire ce qui a bien fonctionné pour les parents solos que vous accompagnez mais aussi tout ce qu'on a oublié de mentionner....

Contacts

Vacances Ouvertes
14 rue de la Beaune
93100 Montreuil

Tél. 01 49 72 50 30

bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr

www.vacances-ouvertes.asso.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale aux droits des femmes et
à l'égalité entre les femmes et les hommes